

Trappes, le **22 MAI 2026**

OBJET : Réunion du conseil communautaire.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter que la prochaine séance du conseil communautaire se tiendra le :

Jeudi 28 mai 2026

à 19H30

au siège de la communauté d'agglomération
Salle du conseil

entrée par le n° 4 de la rue des charmes

pour délibérer de l'ordre du jour ci-joint.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations cordiales.



Lorrain MERCKAERT,

Président de la communauté d'agglomération